LA CROIX

VIDEO - Un collectif inédit d'associations pour les anciens enfants placés

Vidéo

Mardi 26 mars, dix-sept associations ont lancé le collectif « Cause Majeur ! » afin de porter la voix des jeunes qui se retrouvent sans ressources à leur sortie de l'aide sociale à l'enfance, à 18 ans.

La députée Brigitte Bourguignon (LREM), présente à la soirée de lancement, a déjà fait savoir qu'elle continuerait de porter ce combat à l'Assemblée.

C'est un pas de plus dans la mobilisation émergente pour les jeunes majeurs issus de l'Aide sociale à l'enfance. À l'invitation de l'association SOS Villages d'enfants, dix-sept associations ont lancé le 26 mars le collectif « Cause majeur ! », afin de défendre ensemble les sortants de l'aide sociale à l'enfance et de la protection judiciaire de la jeunesse.

« *On ne peut que se réjouir de l'actuelle prise en considération de la situation des jeunes sortants de l'aide sociale à l'enfance et, en même temps, on ne peut que rester vigilants, éveillés, nous, société civile, sur le fait que le gouvernement et les collectivités territoriales passent de la parole aux actes »,* a averti Isabelle Moret, directrice générale de SOS Villages d'enfants et initiatrice du collectif.

Le collectif se chargera, lui, de jouer les aiguillons et de suivre l'avancée des débats. Avec pour objectif d'*« infléchir les politiques publiques sur les jeunes majeurs et que cette question devienne un axe central des politiques de protection de l'enfance »,* a poursuivi Isabelle Moret. Il plaidera pour la

fin d'un âge couperet pour la fin de la prise en charge. *« Nous souhaitons aussi réfléchir en termes de parcours individualisé pour chaque jeune »,* a détaillé Florine Pruchon, chargée du plaidoyer à SOS Villages d'enfants.

Une quinzaine de signataires

L'appel a été entendu par une quinzaine d'associations et de personnalités qualifiées qui ont signé la charte de création du collectif. Parmi elles, de grands acteurs de la protection de l'enfance, comme Apprentis d'Auteuil ou la Cnape (qui fédère plusieurs associations du secteur). Mais pas seulement.

Le collectif compte aussi des associations engagées dans le champ de la jeunesse (Scoutisme français, Forum français de la jeunesse), de l'insertion sociale, de l'éducation, du parrainage, ainsi que le laboratoire d'idées « Vers le haut ». Surtout, il fait une large place aux anciens de l'Aide sociale à l'enfance, et à leurs associations Repairs ! 75 et Repairs ! 94. Les jeunes seront étroitement associés à tous les travaux.

Dans la salle, certains parlementaires étaient présents, dont Brigitte Bourguignon (LREM). L'élue a fait adopter en commission, en juillet dernier, une proposition de loi afin d'étendre l'accompagnement des jeunes en rendant obligatoire la délivrance, par les départements, de « contrats jeune majeur ». Mais elle s'est heurtée au refus de son groupe d'inscrire le texte à l'ordre du jour de l'Assemblée. Depuis, il est entre deux eaux et Brigitte Bourguignon a été chargée d'une mission sur les pratiques à l'œuvre sur l'ensemble du territoire.

« Sur le caractère obligatoire des contrats jeunes majeurs, je n'ai pas envie de transiger parce que je crois que la proposition de loi que nous portons est celle qui correspond le mieux à vos aspirations et ce que vous dénoncez », a-t-elle réaffirmé.